



DALF - UNITÉ B3 - Durée: 2h30
Session de mai 2004

COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ÉCRITES EN LANGUE SPÉCIALISÉE

ÉPREUVE ÉCRITE I : Vous ferez une **SYNTHÈSE** des documents proposés, en 220 mots environ. Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent.

Attention :

- * vous devez *rédigé* un *texte unique en suivant un ordre qui vous est propre*, et non mettre trois résumés bout à bout ;
- * vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ;
- * vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clefs » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

► **1 Loi Evin : la filière vin se rebiffe**

Le monde viticole s'inquiète de la baisse des ventes depuis plusieurs années et ressent la loi Evin comme un poids supplémentaire. Il a décidé d'entrer en campagne.

La profession viticole se mobilise aujourd'hui, trois semaines avant les élections régionales, pour plaider sa cause devant le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, s'estimant victime d'une campagne contre l'alcoolisme et muselée à cause de la loi Evin. Vin et Société, qui regroupe toute la filière, lance aujourd'hui une campagne de presse avec un encart qui demande : « L'interdit est-il le seul avenir du vin en France ? » Cette offensive médiatique a lieu le jour où trois dirigeants de la profession doivent rencontrer le Premier ministre vers 16 h 00 pour le sensibiliser sur « la place du vin dans la société française, à la fois en matière de communication et d'harmonie avec les objectifs de santé publique ». La profession demandera à M. Raffarin une modification de la loi Evin, une « prise de position claire sur l'avenir de la filière » et la participation des interprofessions viticoles au dispositif de santé publique. Elle organisera aussi le 3 mars un débat avec les élus des régions productrices.

Publicité ou information. « Le contexte est tendu », a expliqué Vin et Société : d'abord « les interprofessions régionales estiment qu'elles ne pourront plus communiquer », depuis la décision du tribunal de grande instance de Paris en janvier de censurer la campagne des vins de Bourgogne comme contraire à la loi Evin. Le motif du jugement : l'utilisation de l'image d'une femme en robe de soirée alors que la loi

n'autorise que les « informations objectives » sur le produit. L'association nationale pour la prévention de l'alcoolisme (ANPA), à l'origine de cette décision, vient également d'assigner en référé une campagne des vins de Bordeaux, notamment son slogan « Buvoons moins, buvoons meilleur ». L'ANPA se défend de mener une campagne « anti-vin », expliquant avoir des actions aussi contre des campagnes de spiritueux. « Mais le Premier ministre ne doit pas céder à des intérêts catégoriels alors que l'alcoolisme est un problème majeur de santé publique », a plaidé son directeur, Patrick Elineau. « Nous ne sommes pas prohibitionnistes », a-t-il précisé, en se rangeant à l'avis de l'OMS (Organisation mondiale pour la santé) qui autorise 2 à 3 verres par jour pour les hommes et 1 à 2 pour les femmes, avec un jour d'abstinence par semaine. Ces attaques sont d'autant plus mal vécues que l'économie du secteur va mal, avec une baisse de 7 à 8 % des exportations de Bourgogne et de Bordeaux l'an dernier. La profession blâme les campagnes anti-alcooliques, notamment l'offensive contre l'alcoolisme au volant. La Confédération des associations viticoles de Bourgogne (CAVB) appelle de son côté à une manifestation mercredi à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), à laquelle se joindront des délégations venues d'autres régions viticoles comme le Bordelais. Le puissant lobby du vin avait eu en septembre plus de succès que les buralistes : contrairement aux cigarettes, une éventuelle surtaxe sur l'alcool pour financer le trou de la sécurité sociale avait été, sitôt évoquée, remise au placard.

AFP

L'Alsace - mercredi 25 février 2004

▷ 2 Les buralistes ont manifesté à Paris

QUELQUE 15 000 buralistes en colère, déterminés à faire revenir le gouvernement sur la hausse des taxes du tabac en janvier prochain, ont rapidement donné à leur manifestation dans la capitale une tournure politique.

Très rapidement, les critiques se sont concentrées sur le gouvernement Raffarin. Des slogans tels que « *Avril 2004 pas une voix pour l'UMP* » ou « *Raffarin démission* » ont émaillé le défilé au sein duquel se trouvaient de nombreux élus locaux. Depuis le début de l'année, la profession des buralistes est en guerre contre les hausses successives des taxes du tabac.

Des hausses qui, selon eux, menacent leurs fonds de commerce tandis qu'elles favorisent la contrebande et incitent les consommateurs à s'approvisionner hors des frontières. Les actions des buralistes, et notamment une journée rideau fermé le

20 octobre, ont porté leurs fruits. Ils ont obtenu une série de concessions, en particulier la promesse d'un arrêt des hausses fiscales pendant quatre ans. Si la hausse de 20 %, prévue en janvier, est maintenue « *cela annihilera cette bouffée d'oxygène qui vient de nous être donnée* », a souligné le président de la Confédération des débitants de tabac, René Le Pape. Pour M. Le Pape, si la hausse est maintenue, « *c'est environ 4 000 à 5 000 buralistes (sur 33 000) qui vont disparaître* ». M. Le Pape a indiqué que le conseil d'administration de sa Confédération se réunirait demain afin de tirer le bilan de la manifestation et si le gouvernement ne revient pas sur sa décision, le conseil devra décider d'« *actions plus dures* ».

La Voix du Nord
édition du 25 novembre 2003

▷ 3 Avec les Nordistes : pas de fumée sans eux

Les buralistes du Nord sont venus en nombre à Paris. En tête du cortège, ils ont montré leur détermination et soulevé le problème des frontaliers. « *Nous avons compris qu'il fallait se battre pour qu'il n'y ait pas d'augmentation en janvier. Nous ne voulons pas être des collecteurs de taxes à la botte du gouvernement* », a expliqué Pierre Cogneau, buraliste à Denain depuis trente-six ans. « *Nous sommes bien conscients que l'abus de tabac nuit. Mais les cigarettes se vendent toujours. Seulement, les consommateurs vont les acheter ailleurs.* »

Harmonisation européenne

Tous les moyens ont été bons pour se faire entendre : pétards, sirènes, haut-parleurs et plates-formes de sonorisation. Sur les pancartes des Nordistes étaient imprimées des devises ironiques comme « *Fumer belge nuit à votre entourage* ».

Pierre Vaillant, le vice-président de la chambre syndicale de Dunkerque, d'où quatre autocars étaient venus, a rappelé qu'un paquet de cigarettes de 4,60 € en France vaut 3,70 € en Belgique. « *Nous souhaitons une harmonisation des prix. A Zuydcoote, à 3,5 km de la frontière, j'ai constaté une baisse de 70 % depuis le 20 novembre. La petite revente porte préjudice aux frontaliers. Or, cette contrebande de fourmis n'est pas suffisamment réprimée* », a-t-il témoigné. La promesse du gel de la fiscalité à partir de 2004 n'apaise pas les buralistes en colère : « *La mesure s'appliquera à un produit que je ne vendrai plus, avec l'augmentation prévue en janvier !* », lance Pierre. Thérèse Lierrat, vice-présidente de la chambre Lens-Béthune et buraliste à Lens, renchérit : « *Entre les charges et les augmentations successives, on a beaucoup de mal à s'en sortir. On travaille près de vingt heures par jour car il faut vendre près de 360 000 € de tabac en un an pour avoir un SMIC patronal ! En plus, ce commerce, c'est notre capital pour la retraite.* » Partis de Denfert-Rochereau vers 14 h, les manifestants sont parvenus deux heures plus tard au Champ de Mars, où un podium digne de rock stars les attendaient. L'importante délégation du Nord a été saluée par les organisateurs. « *C'est important qu'on soit si bien représentés. Notre survie et celle du commerce de proximité en dépendent* », a indiqué Jacky Hoogers, secrétaire du syndicat de Valenciennes.

Menace électorale

« *L'ambiance de ce mouvement a été formidable, avec 1 300 personnes venues du Nord, dont une vingtaine d'élus. Aujourd'hui, nous avons donné l'alarme. Nous avons montré au gouvernement qu'on ne lâchera pas. Certains, comme moi, menacent de créer des listes pour les élections régionales* », a expliqué Patrick Brice, président de la Fédération du Nord. Le propriétaire du Brice, rue Gambetta, à Lille, est fier de faire ce métier depuis l'âge de 13 ans. Il l'a dit à André Santini, l'élus UDF qui a participé à la manifestation : « *Je lui ai raconté que j'étais né au premier étage du tabac lillois que tenait mon père. C'est là que j'ai attrapé le virus. "Je l'ai aussi !" , m'a-t-il répondu.* »

Claire LEFEBVRE

ÉPREUVE ÉCRITE II :

Répondez, de façon précise, aux cinq questions posées sur le document. Dans vos réponses vous pouvez reprendre certains mots clefs du texte, mais non des phrases ou des passages entiers.

3 points

1. Pour le vin comme pour le tabac, quelles sont les principales catégories d'acteurs impliqués dans le débat ?
(4 à 5 lignes)

3 points

2. Quels moyens de lutte les buralistes sont-ils capables de mettre en œuvre pour défendre leur profession ? (*document 2*)
(4 à 5 lignes)

4 points

3. Après avoir mis en évidence leur point commun, montrez les différences d'approche entre Vin et Société d'une part et La Confédération des associations viticoles d'autre part. (*document 1*)
(4 à 5 lignes)

5 points

4. En quoi le cri du cœur de Pierre Cogneau « Nous ne voulons pas être des collecteurs de taxes à la botte du gouvernement » est-il défendable mais que peut-on lui opposer ? (*document 3*)
(8 à 10 lignes)

5 points

5. Des textes portant sur la protection de la santé publique sont-ils source de polémique dans votre pays ? Portent-ils sur les mêmes sujets que ceux abordés dans ces documents ? Comparez-les situations.
(10 à 12 lignes)
